

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Isabelle Mercier

<https://www.cadre21.org/membres/ad1ab9804be3e00e24882755>

Date d'obtention : 2023-12-04 04:12:18

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode efficace et rapide pour le sextage chez les adolescents en lien avec la production et/ou la distribution de photos ou vidéos à caractères sexuels.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Mettre des balises claires pour savoir quoi faire et comment le faire. Intervenir rapidement pour venir en aide aux victimes. Confisquer le cellulaire (prioritairement fait par la direction).

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Rester neutre, ne pas les juger, ne jamais demander de voir les photos, ne pas donner mon opinion.